

**PV du CONSEIL D'ADMINISTRATION
Samedi 24 novembre 2018 - 9h au Siège de l'UTL Grau D'Agde**

La séance est ouverte à 9h10 et se déroule suivant l'ordre du jour proposé sur convocation des administrateurs.

1- Cooptations et nominations des nouveaux arrivants

- ▶ **Le CA prend acte de la démission de Mr Pons** du poste de VPA de Sète.

Mr Ravaille remercie chaleureusement Mr Pons pour sa participation très active au CA et aux différentes commissions de l'année écoulée ainsi qu'au travail accompli aux côtés d'Andrée Hellin comme vice-président adjoint du site de Sète.

- ▶ Le CA vote à l'unanimité la cooptation au CA de Mme Rita Martinez

▶ **Le CA vote à l'unanimité Mme Rita Martinez comme Vice-Présidente Adjointe de Sète sur proposition de Mme Hellin, Vice-Présidente du site.**

- ▶ Le CA vote à l'unanimité la cooptation au CA de M Patrick Comellas

▶ **Le CA vote à l'unanimité Mr Comellas comme Vice-Président Adjoint du site de Mèze sur proposition de Mme Auzias, Vice-Présidente du site.**

2- Point sur les CET - les cours de langue -Conférences

Le Président remercie toutes les équipes de CP pour cette lourde organisation autour des CET et cours de langue et fait le tour des sites pour pointer les problèmes éventuellement rencontrés dans cette organisation et la gestion de ces cours.

Il est signalé un petit problème sur les horaires annoncés des conférences

Question à propos « des horaires des conférences indiqués sur le triptyque alors que chaque site a été amené à modifier légèrement l'horaire de début de séance et la durée de la conférence sur demande du conférencier ou de la disponibilité des salles »

▶ Mme Boulmier informe qu'effectivement, elle avait indiqué la plage horaire possible de 9h à 12h mais que chaque site suivant la disponibilité des salles et la plage horaire choisie par le conférencier devait faire passer l'information précise aux étudiants

Information du Président à propos des cours de géopolitique sur 3 sites :

Mr Fénerly et Mr Develder, viennent d'annoncer que, pour des raisons personnelles respectives, ils arrêteront leur cours (géopolitique) fin décembre 2018.

Mr Ravaille, s'il regrette profondément leurs décisions, ne peut que comprendre et accepter néanmoins les raisons personnelles qui lui ont été exposées. Il est conscient du manque que ressentent les étudiants de Tourbes, Agde et Mèze devant cette situation qui les prive assez brutalement des cours de géopolitique donnés par ces deux professeurs fort appréciés par les étudiants depuis quelques années.

▶ Mais comme il est prévu par nos statuts et règlement intérieur, **il n'y aura aucun remboursement de la cotisation à l'UTL.**

▶ Mr Ravaille fait remarquer qu'il existe toujours un cours de géopolitique dans l'UTL à Frontignan qui peut accueillir les étudiants.

3 - Vote du compte rendu du CA du 13 octobre 2018

- ▶ le CR du CA du 13 octobre 2018 est adopté à l'unanimité

4 – **MAIF pour les collaborateurs**

Rappel : penser à envoyer un email à Mr Boulmier pour l'assurance Maif URGENT

Ça ne se reconduit pas automatiquement...informer les profs concernés (coût pour chacun : 50 euros)

5- **AGO : RAPPORT MORAL de l'exercice 2017-2018 (rapport annexé au PV de l'AGO)**

Le président présente son rapport moral avec un support vidéo

Il sera présenté à l'AG au nom du CA

Il est constaté par le CA que l'activité 2017-2018 de l'association est conforme à son objet social

► **Le rapport moral de l'exercice 2017-2018 est approuvé à l'unanimité par le CA**

6- **AGO : RAPPORT FINANCIER de l'exercice 2017-2018** (feuille distribuée ce jour)

(Bilan complété par rapport financier annexé au PV de l'AGO)

Ce bilan est encore provisoire car l'expert-comptable n'a pas encore calculé les éléments de retraitements et d'amortissements.

1° **Les recettes : 152 519,21€**

Adhérents	:	150 630,00 € (1119 adhérents payants)
Participation CG	:	435,00€
Intérêts financiers	:	489,21 €
Dons et libéralités	:	135,00 €
Club UTL34	:	830,00€ (83 membres)

2° **Les dépenses : 153 331,23€ hors amortissements et retraitements**

2.1 Dépenses d'investissements : **4734,46 €**

Éléments	Montants
DVD et Logiciels	€
Informatique et AV	2381,87€
Mobilier général	2268,59 €
Caution immobilière (Sète) décors de théâtre	84,00€
Total	4734,46€

2.2 Charges Hors Amortissements et retraitements : **148 596,77 €**

Analyse des dépenses (ADER)

A = Administration : 20552,09 €

D = Divers : 23855,81€

E = Enseignement : 84525,43€

R = Relation Publique : 19 663,44€

2.3 Récapitulatif des charges et comparaison avec 2016-2017

	Budget Réel 2016 /2017	En %	Budget Réel 2017 /2018	En %
A	16 157,68 €	11,84 %	20 552,09 €	13,83%
D	22 411,57 €	16,43%	23 855,81 €	16,05 %
E	75 658,20 €	55,46 %	84 525,43 €	56,88%
R	22 189,99 €	16,27%	19 663,44€	13,24 %
TOTAL	136 417,44€	///////	148 596,77€	///////

3° **Les comptes de trésorerie et variation**

► Variation légèrement positive de trésorerie : 89,63€

Le déficit réel (recettes-dépenses) reflète nos dépenses d'investissement est de 664,52€.

	Compte courant	Compte sur Livret	Livret A	Total
Solde au 31/08/2017	2149,88	611,82	75 000,00	77 761,70
Solde au 31/08/2018	51750,30	665,11	25 435,92	77 851,33
Variation de Trésorerie				+89,63

► Nous aurons donc certainement une perte comptable (fictive) après le calcul des amortissements et des retraitements (N-1 et N) avec l'aide de l'expert-comptable.

Notre réserve est environ de 77 000€

Remerciements chaleureux à Mr Boulmier pour son travail de qualité.

Les comptes sont sains avec RAS

► Le bilan financier en l'état de l'exercice 2017-2018 est approuvé à l'unanimité par le CA

(A ce jour : Sans calcul des retraitements – hors amortissements)

7- Organisation de l'AGO à Lamalou, le 1^{er} décembre 2018

Mme Gualtieri et le CP de Lamalou organisent l'AG 2018 à Lamalou à 10h

Lieu : Centre Ulysse, l'amphithéâtre

Accueil Arrivée des responsables de sites 9h15 au plus tard (9h30 accueil)

Listes d'émargements le système informatique permet aux VP de tirer les listes d'émargements

Pouvoirs « Si vous avez des pouvoirs, vous devez émarger sur la liste du site auquel est inscrite la personne qui vous a donné le pouvoir »

Nombre de présents et représentés

Mr Ravaille doit pouvoir connaître le nombre de présents et représentés assez vite pour les votes des rapports moraux et financiers de l'exercice écoulé (par l'intermédiaire de la secrétaire)

8- Point sur la fête 2019 : Problème pour la fête de l'UTL pour 2019 à Frontignan

Il n'est plus possible de l'organiser à Frontignan en mai 2019 car la salle retenue depuis un an, sera finalement utilisée par la Municipalité, comme bureau de vote des élections européennes de jour-là. On a sollicité l'aide de Balaruc mais pas de réponse à ce jour. La situation semble rendre extrêmement difficile d'envisager d'organiser cette fête dans de bonnes conditions.

Mr Ravaille qui reconnaît tenir à cette fête comme une « marque de fabrique » de l'UTL34, propose néanmoins compte tenu de la situation que **le CA acte dès aujourd'hui que cette fête n'aurait pas lieu en 2019 pour difficulté exceptionnelle (Elections européennes à la date retenue)** afin qu'il puisse l'annoncer à l'AG et prévenir assez rapidement les professeurs qui préparent habituellement une prestation avec leurs étudiants.

► Le CA prend la décision suivante : Suppression de la fête de l'UTL pour difficulté exceptionnelle en 2019 étant entendu qu'il s'agit d'une suspension. Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Une réflexion générale a commencé sur cette fête sur ses tenants et aboutissants, et son organisation en général pour les années à venir. Ce sera le travail de la commission des fêtes dans les semaines à venir pour envisager la fête éventuelle de 2020 à Frontignan. (Peut-être une enquête auprès des étudiants via le site)

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 12h50

La secrétaire : M. Jégat

Le Président : S. Ravaille